

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

59, rue Jean Jaurès – CS 70055 - 88026 EPINAL Cedex – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



Réunion du Conseil d'administration

Séance du 27 novembre 2020

Date de convocation : 17 novembre 2020

Nombre de membres

- ✕ 21 en exercice
- ✕ 20 présents et représentés
- ✕ 20 votants

L'an deux mil vingt le vingt-sept novembre à 9H30

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni rue des Vergers, à UXEGNEY (88390) sous la présidence de Michel BALLAND, Conseiller Municipal de CAPAVENIR Vosges.

Étaient présents :

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de CAPAVENIR VOSGES), M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de CAPAVENIR VOSGES), Mme. GRASSER Elisabeth (Conseillère municipale de POUSSAY), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY), M. GUYOT Jacques (Maire de La SALLE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHER), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. QUINANZONI Noël (Adjoint au maire de XONRUPT-LONGEMER), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. METZ Frédéric (Adjoint au maire de DOGNEVILLE), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), Mme. FETET Pascale (Adjointe au maire de BRUYERES), Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS), formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE), M. SPEISSMANN Stessy (Maire de GERARDMER).

Pouvoirs :

M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de CAPAVENIR VOSGES).

Étaient présents également :

M. SCHEER Frédéric (Directeur du centre de gestion), Mme. DETRIE Catherine (Responsable du pôle Administration Générale), Mme. BOURGEOIS Amandine (Responsable du service Accueil/Entretien), Mme. HAYOT Anaïs (Responsable du pôle Emploi Territorial), Mme. MAINARDI Nadia (Responsable du service Comptabilité/RH), M. BASS Dylan (Contrôleur de gestion), Mme. METZ Menthine (Stagiaire au service Accueil/Entretien).

Désignée en qualité de secrétaire de séance :

Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY).

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-088-288800030-20201127-2020_232_DE

232 Demande d'aides au programme CLIMAXION pour la construction du futur bâtiment, siège social du Centre Départemental de Gestion de la FPT des Vosges (CDG88)

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion, et notamment son article 33-3 ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable applicable aux centres de gestion de la Fonction publique ;
- Vu le plan de comptes M832 applicable aux Centres de gestion ;

Considérant, l'avancée du projet de construction d'un bâtiment devant rassembler tous les services du CDG88 en un seul lieu ;

Considérant que des compétences thermiques (objectif bâtiment passif), dont énergies renouvelables, ont été exigées dans le règlement du concours restreint pour la recherche d'un maître d'œuvre ;

Considérant que le CDG88 est éligible au programme CLIMAXION de l'ADEME et de la Région Grand Est pour ce projet ;

Les membres du Conseil d'administration, Après un large débat, A l'unanimité,

- **Approuvent le choix de construire le futur siège du CDG88 selon les normes d'un bâtiment passif du programme CLIMAXION de l'ADEME et de la Région Grand Est ;**
- **Disent que la réalisation de cette opération reste soumise à l'approbation du projet et de son enveloppe financière par le Conseil d'Administration du CDG88 ;**
- **Autorisent le Président à monter les dossiers financiers ainsi que tout document nécessaire à la perception des subventions liées au programme CLIMAXION ;**
- **Confient au Président du Centre de Gestion des Vosges le soin d'informer, par tout moyen de communication, l'aspect environnemental du projet de construction.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

M. BALLAND Michel

Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges

